ACTION URGENTE

PROLONGATION DE L'ENQUÊTE SUR UNE AGRESSION HOMOPHOBE

L'enquête sur l'agression homophobe dont a fait l'objet en 2018 la défenseur·e des droits humains des femmes et des droits des personnes LGBTI Vitalina Koval a été prolongée jusqu'au 31 janvier 2022. Le rapport d'expertise sur le caractère discriminatoire du mobile de l'agression et la qualification éventuelle de cette agression comme crime motivé par la haine devrait être finalisé au début de l'année 2022. Cette nouvelle est encourageante car il y avait un risque que l'enquête ne soit pas prolongée au-delà de l'échéance du 31 juillet, privant ainsi Vitalika Koval du droit à un accès équitable à la justice.

Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

L'enquête sur l'agression homophobe dont a fait l'objet en 2018 la défenseur·e des droits humains des femmes et des droits des personnes LGBTI **Vitalina Koval** a été prolongée jusqu'au 31 janvier 2022. L'enquête sur cette agression au titre de l'Article 161 (« Atteinte à l'égalité entre les citoyens ») a été ouverte en décembre 2018 et risquait de ne pas être prolongée au-delà de l'échéance du 31 juillet 2021, ce qui aurait privé Vitalina Koval de son droit à un accès équitable à la justice.

La décision de la justice de reporter l'échéance de la fin de l'enquête indique en outre que l'avis des experts examinant le motif discriminatoire de cette agression et devant déterminer si cette agression peut être qualifiée de crime motivé par la haine sera connu au début de l'année 2022.

Ceci est une très bonne nouvelle et constitue une source d'espoir pour les militant·e·s LGBTI et toutes les personnes cherchant à obtenir justice dans des situations similaires.

Le 8 mars 2018, six membres de Karpatska Sich, groupe hostile aux personnes LGBTI, ont crié des slogans homophobes et aspergé de peinture Vitalina Koval et d'autres militant·e·s lors d'une action publique organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes sur la place du Théâtre (Teatralna), à Oujgorod. Vitalina Koval a eu des brûlures chimiques aux yeux.

Amnesty International, avec le soutien de milliers de personnes dans le monde, milite depuis 2018 auprès de Vitalina Koval pour obtenir justice. Vitalina Koval a fait partie des personnes mises en avant dans l'édition 2018 de la campagne d'Amnesty International intitulée « Écrire pour les droits », aux côtés d'autres éminentes défenseures des droits humains des cinq continents. Pendant cette campagne, plus de 380 000 actions ont été menées dans le monde entier, en signe de soutien aux activités menées par Vitalina Koval en faveur des droits des femmes et des personnes LGBTI en Ukraine, pour demander que justice soit rendue à la suite de l'agression violente qu'elle a subie en 2018 et pour que le motif discriminatoire de cette agression soit pris en compte tout au long de la procédure pénale.

Amnesty International continuera de surveiller cette affaire et de mener campagne en faveur de la justice et des droits des personnes LGBTI en Ukraine.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Vitalina Koval (elle)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 81/21

POUR CONSULTER L'AU PRÉCÉDENTE : https://www.amnesty.org/fr/documents/eur50/4473/2021/fr/

AMNESTY INTERNATIONAL